

100 % MEILLAC

L'info qui nous rassemble



Dans ce numéro :

- ◆ PORTE PAROLES : Mot du Maire
- ◆ MOULIN À PAROLES : Antenne, Cimetière, Foyer Rural
- ◆ LA PAROLE EST À VOUS : Moto-Club, Brousaille, Téléthon
- ◆ PAROLES D'EXPERT : Etat-civil, Portraits

Mot du Maire



Au moment où cette année 2021 s'achève, c'est le moment de faire le bilan des actions entreprises par et pour notre commune. La crise sanitaire, débutée en mars 2020, semblait disparaître peu à peu grâce à la vaccination d'un très grand nombre d'entre nous, mais la situation du moment nous oblige à toujours

plus de vigilance. La protection vaccinale est nécessaire pour que chacun d'entre nous puisse retrouver les plaisirs de la vie, les activités culturelles et sportives, les bons repas entre amis. Pendant plus d'un an et demi, notre vie sociale a été malmenée, passée du confinement à la restriction de sortie, puis au pass sanitaire pour retrouver un peu de cette liberté indispensable individuelle au vivre ensemble. Les gestes barrières nous sont toujours demandés, c'est un effort important pour continuer à vivre sans la menace de restrictions. Depuis le dernier bulletin, les différents projets prennent forme, que ce soit l'espace culturel « Foyer Rural », la salle de sport ou l'aménagement du bourg.

Concernant l'espace culturel, les travaux de démolition ont commencé début octobre par le désamiantage de certains murs, s'en est suivi la démolition des parties intérieures et la déconstruction de la toiture et des murs est et sud. Le gros œuvre a suivi avec la consolidation des murs conservés, les fondations de support de charpente. Avec ce bâtiment modernisé et agrandi, nous aurons apporté une nouvelle vitrine à la commune. Nous espérons la mise à disposition de ce bâtiment aux associations et aux particuliers, pour le mois d'octobre prochain. L'attente de réponse de la part de l'état et des collectivités partenaires, sur certaines demandes de subvention ne permet pas à ce jour d'établir le reste à charge.

La salle de sport « René Lecoite » nécessite de gros travaux de rénovation. Les dysfonctionnements de construction sont apparus dès 1997 sans que des travaux soient engagés. Nous avons donc recherché les financements qui pouvaient nous permettre de réduire ces coûts de réfection. Nous avons obtenu du Conseil Départemental, avec le contrat de territoire, la somme de 190 000 €, de la dotation d'équipement territoire rural (DETR) à hauteur de 120 000 € et de l'agence nationale du sport (ANS), 96 960 €. Toutes ces subventions (55,93%) ramènent le reste à charge de la commune à la somme de 325 915.82 € soit 44.07% du cout total.

Pour l'aménagement du bourg, c'est-à-dire la Place Huet et Peuvrel, la rue Emile Rouxin, la rue des Mouliniers, la rue de la fontaine et la rue des Docteurs Pelé, nous avons lancé le marché pour le choix du bureau d'études. Le comité consultatif est fortement impliqué dans ce projet. Une réunion publique sera également organisée, afin que chacun d'entre vous soit investi dans l'aménagement de ces rues et cette place. Le travail et les choix seront difficiles. Une nouvelle partie de chemin piétonnier a été créée. Vous pouvez aller du Lotissement de Hautefeuille à l'espace ludique en marchant en dehors des voies routières. Nous devons prendre en compte l'intérêt général pour que chacun se retrouve dans cet espace de vie. Bien d'autres projets sont en réflexion, que ce soit le cabinet médical, les lotissements, les plans de circulation, les programmes de réfection de la voirie communale, la défense incendie en campagne, etc...Quelques soient les projets, ils se doivent d'être réalisables dans la cadre budgétaire, que ce soit en investissement comme en fonctionnement. Il ne suffit pas d'en avoir l'idée, nos finances ne sont pas extensibles.

Comme vous le constatez à la lecture de ces lignes, malgré la crise sanitaire, les objectifs sont tenus dans le respect des lignes budgétaires annoncées. La majorité municipale est très impliquée pour vous garantir un espace de vie agréable malgré les difficultés rencontrées. Vos conseillers communautaires que sont Mme Legault-Denisot et moi-même, continuons d'œuvrer au sein de cette instance, à faire que l'intérêt communautaire soit complémentaire des intérêts communaux, à ce que chaque collectivité soit l'égal de l'autre, pour que dans ce territoire élargi, tous les habitants disposent des mêmes services.

Je vous présente, au nom de l'ensemble des élus du conseil municipal et des membres du CCAS, nos vœux les meilleurs. Que cette année 2022 vous soit riche de santé, bonheur et réussite.

Georges DUMAS, Maire de Meillac

SOMMAIRE

... PORTE PAROLES

- Mot du Maire Page 2
- Culture Loisirs Page 3
- Bâtiments communaux Page 4
- Voirie et assainissement Page 5
- Finances Page 6
- Action sociale Page 7
- Mot de l'opposition Page 8
- Mot de la majorité Page 9

... MOULIN À PAROLES

- AGECLIC Page 10
- Marché ambulant Page 10
- Étudiants en Bretagne Page 11
- La Gendarmerie vous informe Page 12
- Cartes d'identité et passeports Page 12
- Antenne radio téléphonie Page 13
- Cimetière Page 13
- Urbanisme Page 13
- Fabrik de l'emploi Page 14
- Labo Citoyen Page 14
- Fibre optique Page 14
- Foyer Rural Page 15
- LPO Page 15

... LA PAROLE EST À VOUS

- Billet d'humeur associatif Page 16
- APEEP Page 16
- Comité d'Animation Page 16
- Motos de Meillac Page 17
- GYM de Meillac Page 17
- Basket-club du Linon Page 17
- Moto-club Meillacois Page 18
- FC HBR Page 18
- Broussaille Page 19
- AFM Téléthon Page 19
- Les Anciens Combattants Page 20
- Le Foyer Rural Page 21
- ACCA de Meillac Page 21

... PAROLES D'EXPERT

- État civil Page 22
- Portrait : Lila Bohème Page 22
- Portrait : Animaloups Page 23

Culture Loisirs



Un nom pour l'école « La tribu arc-en-ciel » en hommage à Joséphine Baker

En 2017, le Conseil Municipal avait voté le nom de l'école sur proposition de la commission communication qui avait engagé une réflexion dès 2016 pour choisir un nom pour l'école publique de Meillac. En effet le nom d'une école n'est jamais anodin, c'est même un enjeu crucial car il caractérise la première marche de l'égalité républicaine, c'est l'entrée dans la scolarité. A l'occasion d'une exposition à l'Hôtel du Département d'Ille-et-Vilaine, créée par les élèves du collège Rosa Parks intitulée « Politique, nom féminin singulier », j'ai découvert l'histoire de

Joséphine Baker et de sa tribu arc-en-ciel, constituée pour apporter la preuve que la tolérance, l'acceptation de la différence passent par l'éducation, que la diversité de couleurs, de langues et de religion font la richesse de l'humanité. Joséphine Baker incarne parfaitement les valeurs que nous défendons au sein de notre conseil municipal et c'est avec enthousiasme que les élus ont validé à l'unanimité cette proposition en 2017.

Afin d'inaugurer ce nom et de rendre hommage à Joséphine Baker le jour de son entrée au Panthéon une cérémonie s'est déroulée le 30 novembre à l'école. Avec le concours des enseignants particulièrement impliqués, qui se sont engagés à faire découvrir à chaque cohorte d'élèves de notre école, l'histoire, les combats et les valeurs de cette femme admirable, nous souhaitons créer des liens entre les générations d'élèves qui auront pour valeurs communes celles défendues par Joséphine Baker.

Cette cérémonie permettra de laisser une trace aux générations futures d'élèves et parents d'élèves de Meillac à travers le dévoilement des plaques commémoratives opposées à l'école. Par ce geste, nous concrétisons notre volonté de faire connaître et de voir perdurer dans notre école, et plus largement dans notre commune les valeurs que Joséphine Baker a admirablement porté et qu'elle résumait en cette phrase : « Tous les hommes n'ont pas la même couleur, le même langage, ni les mêmes mœurs, mais ils ont le même cœur, le même sang, le même besoin d'amour ».



Formation Montessori

Depuis 2019, une partie de l'équipe pédagogique de l'école de Meillac dispense l'enseignement selon les préceptes de la pédagogie Montessori qui ouvre une voie pour lutter contre l'échec scolaire et le déterminisme social. La municipalité accompagne l'association Public Montessori en mettant à sa disposition les locaux de l'école pour dispenser ses formations aux enseignants du Département. Cette méthode d'enseignement entraîne d'importants changements dans le fonctionnement et l'organisation d'une classe en particulier en maternelle, mais aussi sur la façon de s'adresser aux enfants ou de les faire participer à une activité. C'est pourquoi, nous avons souhaité que tous les agents communaux qui interviennent à l'école, qu'il s'agisse de temps scolaire ou périscolaire, bénéficient d'une formation spécifique afin d'harmoniser les pratiques au sein de l'école. La formation a eu lieu fin août, afin qu'elle puisse être mise en pratique dès la rentrée de septembre.

Plan de maître sanitaire (PMS)

Dans le prolongement de la reconstruction du restaurant scolaire et de son retour à la cuisine traditionnelle, un plan de maîtrise sanitaire est actuellement en cours d'élaboration, avec la collaboration du cuisinier et du prestataire Labocéa. Ce plan, qui applique le protocole HACCP (Hazard Analysis Critical Control Point), met en œuvre une méthode de gestion de sécurité sanitaire, assurant une traçabilité de la réception à la consommation des denrées alimentaires au sein de notre restauration collective.

Les élus des commissions « Ecole » et « Communication » se joignent à moi pour remercier l'ensemble des agents communaux et en particulier la Directrice Générale des Services, qui nous permettent de concrétiser nos projets et de faire de notre commune, une commune dynamique où le vivre ensemble prend tout son sens.

Nous vous souhaitons, à tous, une très belle année 2022.

Sarah DENISOT
1^{re} Adjointe

Bâtiments communaux



RÉHABILITATION DE LA SALLE DES SPORTS

Dernière ligne droite avant l'arrivée. Les travaux ont démarré en décembre et se poursuivront jusqu'à la fin avril, début mai 2022. Ils consistent à rendre accessible l'équipement à toutes les Personnes dont celles à Mobilité Réduite (P.M.R). A cet effet, une place de parking sera créée à chaque niveau ainsi qu'une rampe en bois reliant la rue Emile ROUXIN au niveau supérieur. Une douche dans chaque vestiaire sera adaptée et une douche sera créée dans le vestiaire « arbitre ». Les mains courantes, les tapis, les nez de marche seront modifiés. Concernant la structure en bois existante, elle sera renforcée aux niveaux des portiques, pannes et arbalétriers. La réalisation d'un nouveau sol sportif en linoléum et le remplacement de l'éclairage permettront la pratique sportive dans de meilleures conditions. A l'étage, un club house en lieu et place de l'ancienne salle de gym accueillera les sportifs et non sportifs pour les moments de convivialité et une salle de gym remplacera la salle tennis de table pour ceux qui préfèrent les sports plus « doux ». En attendant la fin des travaux, nos pratiques sportives se dérouleront en extérieur ou ailleurs, mais le jeu en vaut la chandelle...

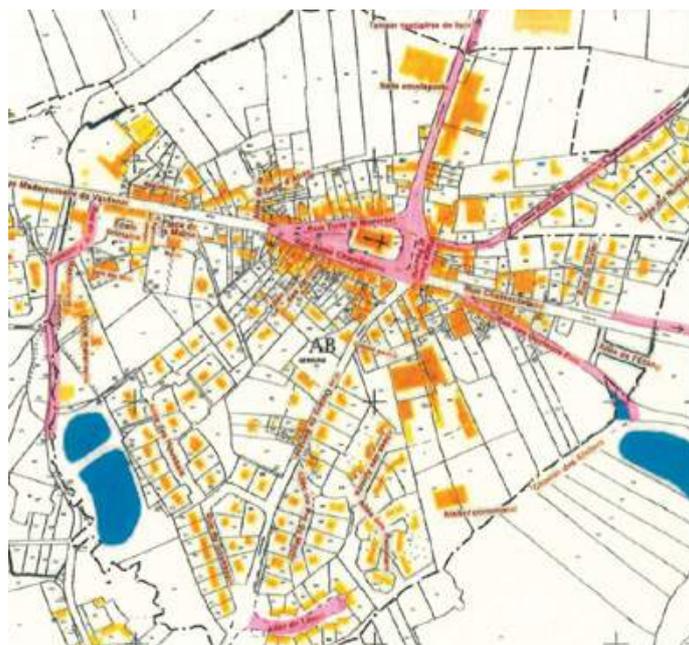
RÉHABILITATION DU FOYER RURAL

Le chantier est sur les rails... Il a débuté début octobre par les travaux de désamiantage. Ils seront suivis par ceux du gros-œuvre et du second au fil du planning. La livraison est toujours d'actualité pour septembre 2022. Vous pourrez y organiser vos festivités ou spectacles dans la grande salle de 310 m² avec une scène modulaire de 20 à 60m² et réchauffer vos repas dans la cuisine. Des sanitaires, un vestiaire pour les artistes, un local de rangement et le hall compléteront la grande salle et le terrain des jeux de plein air. La façade « nord » et le pignon « ouest » conserveront le mur en granit du foyer rural d'origine. La façade « sud » et le pignon « est » en ossature bois seront habillés d'un bardage métallique vertical à petites ondes. Des volets en bois installés sur la façade sud éviteront les surchauffes de l'été. Le toit, de type « shed », apportera plus de lumière naturelle dans l'équipement tout en permettant l'installation future de panneaux solaires. Vous pouvez retrouver sur Facebook les photos du déroulement du chantier.

AMÉNAGEMENT DE LA VOIRIE DU BOURG

Afin de sécuriser la circulation routière, piétonne et cycle dans le bourg, 4 phases de travaux ont été réalisées depuis 2014. La première concernait la RD81 sud, entre l'entrée du bourg et l'intersection avec la RD794. Une écluse et un plateau ont été réalisés et les trottoirs réaménagés. La seconde, située entre l'entrée du bourg ouest sur la RD794 et la mairie a consisté en la création de deux plateaux. Le premier devant l'école élémentaire et le second devant la mairie. La largeur de la chaussée a été réduite à 6 m et les trottoirs ont été réaménagés. La troisième phase a vu la création d'un plateau devant la boulangerie, la réduction de la chaussée à 6 m et le réaménagement des trottoirs. Enfin, la dernière phase, réalisée fin 2020, a consisté, comme les autres phases, à réduire la largeur de la chaussée à 6 m, reprendre les trottoirs et créer un plateau au niveau du carrefour RD794 avec la voirie communale desservant les 2 lotissements (Hautefeuille et docteurs Pelé). Le réseau d'eaux pluviales a également été rénové. Des aménagements paysagers ont été réalisés à chaque phase de travaux afin de « verdier » et agrémenter l'ensemble. L'objectif premier de ces aménagements, consistant en la réduction des vitesses pratiquées, a été atteint, même si l'on observe encore des usagers irrespectueux... Dans le dernier bulletin municipal de juin, nous avons évoqué la consultation d'un bureau d'études relative à l'aménagement de la voirie du bourg restant à aménager. Aujourd'hui, c'est chose faite. L'attributaire du marché va être désigné et les études débuteront dès le début de l'année pour un rendu avant l'été. Le bureau d'études travaillera sur la base des besoins exprimés par le comité consultatif : sécurité de tous les usagers, partage de la voirie, embellissement et mise en valeur du patrimoine vert et bâti. Cette étude a pour objectif de préciser et compléter ces besoins, de définir les aménagements et de les estimer financièrement en vue de les planifier par tranches fonctionnelles sur plusieurs années afin d'étaler les dépenses. Suite à cette étude, nous missionnerons un maître d'œuvre qui réalisera la consultation des entreprises, l'analyse des offres puis le suivi et la réception des travaux.

Périmètre de l'étude (en rose) :



Malgré la crise sanitaire et ses conséquences, l'année 2021 a vu nos projets bien avancer. De nouveaux débuteront en 2022, nouvelle année que je vous souhaite bonne et heureuse...

Bruno RAMBERT,
2^e Adjoint

Voirie et assainissement



En cette fin d'année 2021, je vais vous inventorier tous les travaux qui ont été réalisés, que cela soit de la voirie ou de l'assainissement.

Comme nous nous y étions engagés, les travaux qui avaient été reportés de 2020 sur l'année 2021 ont été effectués. Les réseaux d'eau potable du Bois Salmon et de Lauviais rénovés, nous ont permis de poser la

bande de roulement. La route de la Roche Cahier au Génétay a également été refaite. C'est environ 1,800 Kilomètres de routes qui ont été rénovés.

Pour 2022, nous continuons sur cette même logique, c'est-à-dire de vérifier le réseau d'eau potable avant de refaire le tapis routier. La route de la ville Eude verra la canalisation d'eau potable changée et le tapis routier refait. La commission voirie étudiera les autres portions de routes pour déterminer le budget nécessaire à ces réalisations.

Nous avons programmé l'effacement des réseaux électriques et téléphoniques à Tournebride et dans l'allée du Clos du frêne. Les travaux sont bien engagés et devraient être terminés pour fin janvier. Nous allons sécuriser les cheminements piétons le long de la départementale. Des échanges ont lieu avec les services départementaux pour cette opération. L'éclairage public sera renforcé pour une meilleure sécurité aux carrefours.

Concernant la station d'épuration, nous sommes toujours dans les différentes études pour l'évacuation des boues. La situation est compliquée, le traitement des boues nécessite une hygiénisation afin de les épandre dans des conditions sanitaires conformes, le Covid nous y obligeant.

Afin d'accueillir de nouvelles constructions, nous envisageons d'agrandir la station avec l'apport d'un quatrième bassin. Notre capacité pourrait être augmentée de 500 habitants, ce qui permettrait de couvrir les besoins pour les 30 prochaines années. Nous nous efforçons de préparer l'avenir de la commune en anticipant les besoins futurs.



Tapis routier au Bois Salmon

Je vous souhaite, en mon nom et ceux des membres de la commission voirie, mes vœux les meilleurs pour cette nouvelle année. Qu'elle soit pour vous une année riche de bonheur et des plaisirs de la vie.

Maryline SAMSON,
3^e Adjointe



Effacement des réseaux Allé du Clos du Frêne

Finances



*Heureux qui, comme Ulysse,
a fait un beau voyage,*

*Ou comme cestuy-là
qui conquit la toison,*

*Et puis est retourné,
plein d'usage et raison,*

*Vivre entre ses parents
le reste de son âge ! **



Le poème de Joachim DU BELLAY (1522 - 1560) dont ce paragraphe est issu s'inspire de l'Illiade et instille l'idée que la guerre de Troie se résume à une promenade bucolique. Le récit revisité de l'Illiade « Troie » par David et Stella GEMMELL*, présente ce conflit sous un autre angle. Il décrit entre autres l'incapacité du roi Priam qui en dépit de son fabuleux trésor, ne parvient pas à empêcher la chute de sa cité et la déception du roi grec Agamemnon, son adversaire, qui après une guerre particulièrement sanglante, n'a mis la main que sur une cité ruinée et une salle des trésors vide. La recherche de capital financier a évolué au fil du temps et des méthodes plus pacifiques que celles d'Agamemnon se sont développées. Ainsi, la commune de Meillac a opté pour un emprunt auprès d'un établissement bancaire. Les caractéristiques financières de cet emprunt sont :

- Taux de base : 0,73 % fixe.
- Durée : 240 mois.
- Capital emprunté : 1 200 000 €.
- Intérêts totaux : 88 695 €.

Cet emprunt a pour finalité de financer :

- La mise à disposition des meillacois d'un espace culturel avec une capacité d'accueil accrue par rapport à l'installation actuelle. Cela se traduira par la rénovation et la modernisation du Foyer Rural.
- La mise en œuvre des travaux nécessaires à la salle de sport « René Lecoq » pour entre autre refaire le sol qui ne permet plus une pratique sportive optimum.
- L'aménagement du bourg avec l'amélioration des conditions de circulations automobiles et piétonnes. La zone concernée inclura les rues Émile Rouxin, des Mouliniers et des Docteurs Pelé, la place Huet et Peuvrel, ainsi que la rue de la Fontaine.

Des points financiers du financement de ces projets seront présentés dans les bulletins de 2022 et 2023.

Dans l'immédiat, pour comprendre l'environnement financier de cet emprunt, il convient de s'appuyer sur le document de valorisation financière et fiscale 2020 émis par le trésor public de Tinténiac (disponible sur demande à la mairie). Ce dernier contient des données relatives à la gestion de la commune et les met en perspective en donnant des ratios moyens au niveau départemental, régional et national. Nous y trouvons en particulier, les données reprises dans le tableau ci-dessous à savoir un niveau de ressources fiscale de 308 €/habitant très en deçà du département (395 €/hab), de la région (452 €/hab) ou de la France (458 €/hab). La corrélation des dépenses s'impose et nous retrouvons des dépenses de charges générales et de charges de personnel inférieures aux valeurs départementales, régionales ou nationales.

2020	Meillac	Ille-et-Vilaine	Bretagne	France
Ressources fiscales en €/hab	308	395	452	458
Charges générales en €/hab	105	156	175	195
Charges de personnel en €/hab	216	242	276	275
Remboursement lié aux emprunts en €/hab	38	77	79	75

Le montant du remboursement lié aux emprunts est quasiment de moitié versus les autres entités géographiques avec 38 €/habitant. Cependant, l'emprunt réalisé pour les travaux du foyer rural, de la salle de sport et de l'aménagement du bourg va remonter ce ratio au niveau des autres entités géographiques. En effet, avec un remboursement annuel du capital de 60 000 € et de 8 594 € d'intérêts (la 1ère année), cela donne sur la base de 1 877 habitants un nouveau ratio de 74,5 €/habitant pour Meillac, soit l'équivalent du niveau national tout en restant en deçà des ratios breillien et breton.

Tous les membres de la commission Finance vous souhaitent de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

* « Troie » par David et Stella GEMMELL éditions Bragelonne 2008 - 2009

Action sociale



CCAS

Le Centre Communal d'Action Social œuvre pour toutes les personnes qui ont besoin d'aide ou de renseignements.

Nos aînés n'ont pas eu le bonheur de bénéficier du repas annuel tant attendu, d'ailleurs nous espérons tous nous réunir en 2022 dans la salle Le Foyer Rural nouvellement rénovée.

C'est pourquoi après en avoir débattu en réunion, tous les membres du CCAS ont fait le choix cette année d'offrir le panier garni pour les fêtes de fin d'année.



- La commune de Mesnil-Roch n'ayant plus la capacité à produire le nombre de repas nécessaire, en conséquence le portage a été suspendu pour une partie des habitants de notre commune qui bénéficiait de ce service, c'est pourquoi nous avons sollicité un prestataire qui a répondu favorablement aux besoins de nos aînés.
- En collaboration avec la bibliothécaire et l'équipe de bénévoles un portage de livres va être mis en place pour les personnes âgées qui le souhaitent et ne pouvant se déplacer.

ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX (ABS)

J'aimerais vous parler de l'analyse démographique qui a prouvé que la Communauté de Commune Bretagne Romantique est attractive. L'enquête menée a permis de connaître les besoins des habitants au niveau de l'intercommunalité avec 1229 réponses obtenues. Le cabinet d'étude a divisé la Communauté de Commune en trois bassins de vie, Meillac a

été classé avec Mesnil-Roch. La synthèse du diagnostic sociodémographique a permis d'établir les constats suivants :

- Un manque de logements sociaux sur le territoire a été pointé malgré une augmentation de constructions de 8,2% entre 2013 et 2018, sans compter le logement d'urgence dont les demandes se sont accrues depuis la crise sanitaire.
- Les jeunes et les seniors ne sont pas non plus épargnés par les difficultés liées à la mobilité, souvent dû au manque de moyens.
- Pour nos aînés, se pose la question des aides à domicile, tous les organismes sont concernés par un manque de personnel, le portage des repas est en progression. Des solutions sont à envisager à l'avenir.
- Enfin le manque d'information et l'accès aux services est un sujet qui préoccupe toute la jeunesse, de la petite enfance aux adolescents.

Le comité de pilotage de la Communauté de Commune de la Bretagne Romantique a élaboré un plan d'action pour répondre aux thématiques identifiées.

- Renforcer l'accès aux services surtout pour l'aide numérique, des cours reprendront dès que possible à la médiathèque. Un poste informatique est mis à la disposition des habitants depuis 2019 à la mairie pour permettre un meilleur accès aux droits, sans compter que les démarches administratives vont être dématérialisées pour tous fin 2022.
- Les offres de transports en commun pour se déplacer au sein de la Communauté de Commune de la Bretagne Romantique sont insuffisantes, ce qui entraîne des inégalités d'accès à de nombreux services.
- Soutenir la qualité de vie des habitants notamment des personnes les plus vulnérables avec un travail sur le maintien à domicile, en développant le portage des repas, en améliorant les services d'aide à domicile, sans oublier l'accès au logement social, adapté et d'urgence qui devront s'intensifier.
- La jeunesse fait également partie des priorités en poursuivant l'accès à l'accueil de la petite enfance, l'information pour la jeunesse ainsi que le développement de la mobilité intra-communautaire.

Tous les membres du CCAS, ainsi que moi-même vous souhaitons à toutes et tous une bonne et heureuse année, une bonne santé, et souhaitons que 2022 sera meilleure pour vous tous.

Jacqueline REDOUTE,
5^e Adjointe



Mot de l'opposition

A l'occasion de cette nouvelle année, nous vous présentons tous nos meilleurs vœux, que cette année soit remplie de joie, de bonheur, de bonne santé et d'espérance. Profitons de chaque instant pour construire et avancer.

Avec cet article nous venons vous faire part de nos souhaits concernant le devenir de notre Commune. Nous questionnons les projets engagés et nous essayons d'être force de proposition. Vous pouvez aussi nous retrouver sur notre page Facebook « Meillac-Avenir ».

Les points suivants retiennent notre attention.

- Les travaux de réhabilitation du Foyer rural sont maintenant commencés. Si nous actons cette réalisation, nous souhaitons pour ce lieu une réflexion approfondie concernant les circulations et stationnement. La définition d'un sens défini de circulation, un dispositif limitant la vitesse, l'aménagement de l'entrée du lotissement, la création d'un arrêt minute ou d'un cheminement piéton... pourraient être proposés et discutés.
- A la faveur des réhabilitations, l'accessibilité progresse dans notre Commune. Nous souhaitons maintenant que l'accès de l'église fasse l'objet d'un projet spécifique.
- Nous sommes toujours en attente d'un programme de rénovation et de sécurisation des abris scolaires. A ce sujet il est prévu le déplacement d'une centaine de mètres de l'abri de Tournebride sur la RD 794. Nous sommes interrogatifs sur cette proposition. Une convention d'utilisation pour aménager l'actuel arrêt nous semble une option possible.
- La compétence mobilité est assumée par la Communauté de

Communes. Néanmoins des aménagements communaux ou des propositions plus globales pourraient émaner du conseil municipal. Relier la Ville Eude ou Chantepie au bourg, créer une boucle de randonnée en aménageant le chemin des loges pourraient faire l'objet d'une première étude. Cette valorisation des chemins de randonnées ou la création de déplacements piétons ou vélos sécurisés reliant des lieux-dits permettraient de concilier différents modes de déplacement et participer à un meilleur cadre de vie.

- Le projet de création d'un lotissement « Les rives de Fersac » se précise avec l'achat de terrain par un promoteur. Au sein de ce nouvel ensemble nous aurions souhaité un projet permettant la création d'une structure de colocation pour personnes âgées. La question de l'accueil de nos aînés et d'une façon plus générale les actions liées à la cohésion sociale sont à développer.
- Les travaux de réhabilitation de la salle des sports ont commencé. Nous approuvons les améliorations apportées à cette structure.
- Nous accueillons depuis le mois de novembre un nouvel animateur sportif. Ce dernier intervient dans nos clubs sportifs mais aussi à l'école. Nous nous réjouissons de la pérennité de ce dispositif.

Nous vous renouvelons nos vœux pour l'année 2022. Que cette année soit pour vous celle de la réussite, de l'espoir et du bonheur. Prenez soin de vous.

Sandrine BESNARD
Jean-Yves DRAGON
Michel PONCELET

Agir pour Meillac

UNE VOLONTÉ COMMUNE

Mot de la majorité

Chers meillacoises et chers meillacois, nous voici à nouveau réunis pour notre rendez-vous semestriel avec votre magazine 100% MEILLAC. Comme vous avez pu le constater, bien que retardés par cette crise sanitaire, dont nous n'arrivons pas à nous défaire, les projets pour notre commune avancent. Vos élus d'AGIR POUR MEILLAC sont toujours à pied d'œuvre pour mener à bien l'embellissement et la modernisation de Meillac avec toujours comme mot d'ordre le fameux bien vivre ensemble qui nous anime.

Les travaux de déconstruction de la salle des fêtes ont commencé, d'abord par le désamiantage, puis les parties intérieures, le toit, les murs. Animés par une volonté de conserver le souvenir de notre patrimoine, deux murs de pierres dont celui de façade seront gardés. Ce bâtiment nouveau, moderne est conçu pour répondre aux attentes et besoins de tous les habitants et de toutes les associations qui le feront vivre. Nous espérons pouvoir le mettre à disposition dès octobre 2022.

La salle de sport va elle aussi être modernisée, des défauts de constructions apparus en 1997 n'avaient pas été repris, et nous n'avons pas pu le faire lors de notre premier mandat eu égard aux nombreux travaux que nous avons engagés qui sont maintenant aboutis. Le projet est maintenant lancé. Nous avons pour le financer, sollicité de nombreuses subventions pour ne pas grever le budget de la commune, les subventions représentent plus de la moitié de la somme totale des travaux.

La municipalité a décidé de soutenir financièrement le projet éducatif Montessori pour l'école, c'est une méthode qui vise pour les enfants à acquérir les connaissances par l'autonomie. L'apprentissage est toujours très encadré bien entendu mais apporte à l'enfant la possibilité de s'épanouir selon ses facultés, selon ses centres d'intérêt, selon ses

domaines de prédilection, l'amener vers une connaissance universelle favorisant le succès scolaire, personnel et général. Nous allons donc financer les formations aux agents scolaires et périscolaires pour soutenir un meilleur développement de nos enfants.

Le projet d'Aménagement foncier, agricole, forestier et environnemental (AFAFE) nous a été présenté en conseil municipal. Vos élus d'Agir pour Meillac ont été et seront vigilants pour protéger l'intérêt collectif. Ce projet a pour but de protéger la qualité de l'eau de nos sous-sols et des cours d'eau, par la valorisation des haies bocagères, et l'organisation des cultures suivant les profils des terrains. L'eau étant une ressource précieuse et menacée dans sa qualité et sa quantité, nous avons à cœur de la préserver.

L'aménagement du bourg n'est pas en reste, nous avons l'envie profonde d'apporter du dynamisme à notre commune, l'arrivée de nouveaux commerçants en témoigne. Mais nous avons aussi le devoir de réaliser des aménagements qui correspondent à vos attentes. C'est la raison pour laquelle nous avons constitué un comité consultatif composé d'habitants de Meillac. Ce comité consultatif est moteur, et porteur d'idées. Notre tâche est de les synthétiser, arbitrer, afin de préserver nos intérêts communs, nos lieux de vie, ensemble.

Enfin, nous vous souhaitons à toutes et à tous, chères et chers concitoyens, une belle nouvelle année, qu'elle comble vos souhaits, de bonheurs, de paix, de solidarité, de sérénité. Nos vœux s'adressent tout particulièrement à ceux touchés par la maladie, l'adversité, l'isolement. Ils s'adressent également aux forces vives de Meillac, les artisans et commerçants, les agriculteurs, les associations sans qui le lien social qui nous unit ne serait pas. A toutes et à tous les élus d'AGIR POUR MEILLAC vous souhaitent une excellente année 2022.

Le centre local d'information et de coordination (CLIC)

Près de chez vous, le centre local d'information et de coordination (CLIC) est un lieu d'accueil, d'écoute, d'information et de conseil. Il s'adresse aux personnes âgées de plus de 60 ans, aux personnes en situation de handicap adultes et enfants et leur entourage. Le CLIC est une antenne de la maison départementale des personnes handicapées (MDPH). Sur votre territoire, le CLIC est porté par l'association « AGECLIC » et financé par le département, la MDPH, la communauté de communes de la Bretagne Romantique et la communauté de communes du pays de Dol et de la Baie du Mont Saint-Michel. Il propose un accueil gratuit, neutre, personnalisé et confidentiel.

Le CLIC vous informe dans vos démarches concernant le maintien à domicile, les services et établissements d'accueil du territoire, l'aide aux aidants. Il vous accompagne dans vos démarches administratives auprès de la MDPH : carte mobilité inclusion (CMI), reconnaissance en qualité de travailleur handicapé (RQTH), allocation adulte handicapée (AAH), auxiliaire de vie scolaire... De plus, il vous aide à constituer des dossiers pour des interventions à domicile : aide aux tâches quotidiennes, allocation personnalisée d'autonomie (APA)... ou des dossiers d'entrée en établissement. Le CLIC propose également en partenariat avec les communes et les acteurs du territoire des actions de prévention et d'accès aux droits, sous forme de réunions, conférences et ateliers.

Le CLIC propose des rendez-vous à Combourg, Dol-de-Bretagne, Pleine-Fougères et Tinténiac. Si vous souhaitez davantage d'informations concernant le CLIC, vous pouvez nous contacter :

AGECLIC

Maison des Services - Rue de la Mairie - 35270 COMBOURG
Accueil du public sur rendez-vous du lundi au vendredi
9h-12h / 14h-17h (fermé le vendredi après-midi)
02 23 16 45 45 - clic@ageclic.fr - www.ageclic.fr



Manger local en Bretagne Romantique, c'est facile !

Depuis le printemps 2020, l'association Bien Vivre en Bretagne Romantique propose sur le territoire mille et une saveurs locales via son marché ambulant. La petite initiative montée en un temps record a pris de l'ampleur : pas moins de 35 fournisseurs.e.s et plus de 270 adhérent.e.s ont rejoint l'aventure ! La plateforme en ligne de l'association propose ainsi une large gamme de produits : fruits et légumes, produits laitiers, fruits de mer, viandes, conserves, boissons en tous genres,

pains et pâtisseries, plats cuisinés, accessoires zéro déchets... Douze communes de Bretagne Romantique sont ainsi desservies par notre camion à raison d'une tournée hebdomadaire le vendredi après-midi. Des points de dépôt dans les commerces sont également prévus pour faciliter les retraits. Pour commander, rien de plus simple : rendez-vous entre le dimanche et le mercredi soir sur www.bvbr.org/marche-ambulant/, votre commande sera préparée et livrée dans

la commune de votre choix par nos joyeux bénévoles.

Mais les projets de l'association ne s'arrêtent pas là ! Une réflexion est en cours pour aménager un lieu collectif aux serres de Launay à Québriac, mêlant arts, artisanat, agriculture et solidarité.

Envie de rejoindre l'équipe, de partager vos idées ? N'hésitez pas à nous écrire pour plus d'informations à contact@bvbr.org !

Étudiants en Bretagne : astuces et aides financières pour faire des économies



Être étudiant, c'est réussir à concilier ses études avec sa vie personnelle. Ce n'est pas forcément facile à faire quand des problèmes financiers interviennent. C'est pourquoi la région de Bretagne a mis en place des aides financières afin d'aider les étudiants bretons à améliorer leur confort de vie, pour vivre au mieux leurs études. Au-delà des aides proposées par la région, il est possible d'appliquer certaines astuces dans son logement afin de faire des économies. On vous en dit plus dans cet article. La région de Bretagne a mis de nombreuses aides en place afin d'aider les étudiants et les jeunes dans leurs études et dans leur quotidien. Voici quelques aides proposées par la région.

AIDE POUR PARTIR À L'ÉTRANGER

La région Bretagne propose plusieurs bourses pour les étudiants qui souhaitent partir à l'étranger. C'est le cas pour : les étudiants en BTS, en DUT ou en formation sanitaire et sociale qui souhaitent faire un séjour d'études ou un stage peuvent obtenir une bourse mensuelle de 200€ (maximum 2 mois) ; les étudiants en licence ou master, ou en apprentissage peuvent bénéficier d'une bourse mensuelle de 200€ (10 mois maximum).

AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE

Il suffit d'avoir entre 18 et 25 ans pour bénéficier de l'aide à l'obtention du permis. Cette aide concerne aussi bien la pratique et théorie du permis que la partie pratique uniquement. Elle est attribuée à condition que l'absence de permis représente un obstacle au développement du projet du jeune. Ce dernier doit faire partie d'un projet de formation spécifique, pour en savoir plus, rendez-vous sur le site www.bretagne.bzh. Cette aide s'élève jusqu'à 1500 € pour le code accompagné de la pratique du permis B. En revanche elle ne s'élève qu'à 1300 € lorsque cela concerne la partie pratique uniquement.

AIDE SUR LES TARIFS DES TER

Cette aide ne vise pas que les étudiants, mais plus globalement

les jeunes de moins de 26 ans. Elle permet à ces derniers de bénéficier d'un tarif préférentiel sur les différents trajets en TER dans la région de Bretagne :

- 8€ pour les trajets de moins de 150 km ;
- 15€ pour les trajets de plus de 150 km.

AIDE POUR FINANCER UN PROJET

Cette aide s'adresse aux jeunes de 18 à 29 ans qui souhaitent mettre en place un projet faisant l'objet d'une campagne de financement participatif. Le principe est simple, si les porteurs de projet arrivent à remplir un objectif de 70% de leur financement grâce à un crowdfunding, alors la région les aidera en complétant les 30% restants (dans la limite de 4000€).

BOURSE SANITAIRE ET SOCIALE

La région de Bretagne propose une bourse aux étudiants qui souhaitent suivre une formation dans les filières sociales et paramédicales. Pour en bénéficier, il faut remplir certaines conditions : avoir des ressources personnelles ou familiales insuffisantes pour financer la formation ; suivre un cursus complet de formation ; être assidu aux cours et présent lors des examens. Il n'y a pas de limite d'âge pour obtenir la bourse. Son montant va dépendre des ressources et des charges que l'étudiant possède.

Pour retrouver les autres aides proposées par la Bretagne, vous pouvez consulter le site www.letudiant.fr.

FAIRE DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Trouver le meilleur contrat de gaz

Même si ce n'est pas la chose à laquelle on pense en premier, faire attention à sa consommation d'énergie dans son logement étudiant permet de faire de nombreuses économies. Pour être sûr de payer le moins cher possible, il est conseillé de faire attention au contrat de gaz que vous allez souscrire. Selon le site fournisseur-energie.com, si vous choisissez un contrat de gaz ou d'électricité qui n'est pas adapté à vos besoins énergétiques, alors vous risquez de payer plus cher que ce que vous ne consommez réellement.

Choisir le meilleur tarif d'électricité

De même que pour le gaz, lorsque vous allez choisir un contrat d'électricité, faites attention à souscrire un contrat auprès du fournisseur qui propose le meilleur tarif d'électricité. Si les différences de tarifs entre les fournisseurs d'énergie peuvent paraître insignifiantes, elles se verront sur vos factures énergétiques à la fin du mois. Prêtez-y donc attention !

Pour trouver le meilleur tarif d'électricité pour votre logement, vous pouvez utiliser un comparateur de fournisseurs d'énergie. Selon le site fournisseur-energie.com, cet outil vous permettra de faire le tri facilement entre les différentes offres afin de choisir la plus avantageuse.

La Gendarmerie vous informe



Il y a actuellement un phénomène d'envois de convocations par mail émanant soit des services de Police, soit de la Gendarmerie. Celles-ci font suite à des prétendues visites, notamment sur des sites pornographiques, auxquelles il faudrait répondre pénalement. Il faut supprimer ces messages sans ouvrir les pièces jointes et surtout ne pas répondre via le lien fourni. Tout cela est conçu pour recueillir des informations personnelles et les utiliser frauduleusement. Ceci nous amène à parler des principaux dangers d'internet.

Le Phishing consiste à envoyer des mails ou des sms afin qu'un lien malveillant ou bien une pièce jointe soient ouverte. Ceci peut alors entraîner un piratage de vos données personnelles qui peuvent utiliser à vos dépens. Le mail ou bien le sms peuvent être du style « Salut, comment

vas-tu ? », ou bien présenté comme les convocations abordées ci-dessus.

Le Cyberharcèlement peut toucher tout le monde, toutefois ce sont les enfants et adolescents qui en sont le plus souvent victimes. Les réseaux sociaux et les jeux en ligne sont les terrains de jeu virtuels d'aujourd'hui, ce qui explique que l'on y retrouve l'essentiel des cas de cyberharcèlement. Par exemple, les enfants peuvent faire l'objet de moqueries dans les échanges sur les réseaux sociaux.

Les Cyberprédateurs peuvent traquer les enfants sur Internet, en tirant parti de leur innocence, en abusant de leur confiance et, peut-être, en finissant par les inciter à les rencontrer en personne, ce qui s'avère extrêmement dangereux. « Jouer à faire semblant » fait naturellement partie des jeux en ligne et des interactions sociales qui en découlent, mais les prédateurs peuvent s'en servir d'hameçon pour piéger les enfants.

Les escroqueries via internet sont courantes. Tous les moyens sont utilisés pour obtenir un versement d'argent, comme par exemple : Achats en ligne (non sécurisés), demande d'une somme d'argent pour subvenir au besoin d'une personne à priori amoureuse (souvent à l'étranger sous forme de Ticket PCS,

Western Union, etc.), etc.

En conclusion, internet peut être un outil formidable, mais également devenir votre « meilleur ennemi ». Pour les enfants, seule une surveillance des connexions et pour les adolescents des discussions ouvertes sur le sujet, peuvent limiter ces dangers. Et pour les adultes, la vigilance doit être de mise.

Côté pratique la victime d'un usage frauduleux de la carte bancaire doit prioritairement faire opposition au moyen de paiement, puis faire un signalement sur la plate-forme en ligne « service-public.fr », puis saisir « percev@l ». La victime y remplit simplement le formulaire et un récépissé lui est envoyé. Ce dernier est à transmettre à sa banque et constitue le dépôt de plainte.

La Communauté de Brigades de COMBOURG

LES NUMÉROS UTILES :

Numéro d'urgence : 112

SAMU : 15

Gendarmerie : 17

Carte de crédit perdue ou volée :

0 892 705 705

Pompiers : 18

Opposition chéquier :

0 892 683 208

Cartes d'identité et passeports



Pour les demandes de cartes d'identité et de passeports vous devez impérativement téléphoner pour prendre rendez-vous. Les dépôts de demande de carte d'identité et de passeport se font exclusivement sur rendez-vous.

Liste de mairie les plus proches de Meillac disposant du matériel nécessaire :

- Combourg (02 99 73 00 18)
- Tinténiac (02 99 68 18 68)
- Dol de Bretagne 02 99 48 00 17)

Vous pouvez retirer le dossier CERFA à la Mairie où vous prenez rendez-vous, remplir votre état-civil et votre adresse

et l'apporter le jour du rendez-vous. Vous pouvez également pré-remplir votre demande sur Internet.

Pour effectuer votre pré-demande, vous devez créer un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : <https://predemande-cni.ants.gouv.fr/> et saisir votre état-civil et votre adresse. Un numéro de pré-demande vous est alors attribué et permet à l'agent de guichet de récupérer les informations enregistrées en ligne.

Avant votre déplacement en mairie, vérifiez que vous avez bien tous les justificatifs demandés.

Tout dossier incomplet entraînera le report du rendez-vous.

Antenne radio téléphonie



Dans le cadre de l'obligation du gouvernement faite aux opérateurs de réduire les zones blanches de radio téléphonie dont la commune de Meillac fait partie, ceux-ci ont décidé d'implanter une antenne sur notre territoire pour combler les difficultés de télécommunication et le manque de réseau qu'il engendre.

Après l'implantation d'une antenne sur la commune de Pleugueneuc au Gage et une autre au Rocher Abraham, sur la commune de Mesnil Roc'h, l'implantation d'une antenne a été décidée par la société Orange Syscom à 150 mètres en retrait du village de Haute Feuille. Celle-ci permettra une meilleure réception et émission des téléphones portables dans un rayon de 4 à 5 km.

Dans ce dossier, la commune et son représentant le Maire n'ont aucun pouvoir d'appréciation et ne peuvent se prévaloir de quelques principes de précaution que ce soit, la loi le leur interdisant. Ce type d'implantation n'étant pas soumis à enquête publique et relevant de la propriété

privée, le Maire, en matière de police de l'urbanisme, ne peut intervenir sur le domaine privé que pour y faire respecter les règles d'urbanisme qui en l'occurrence sont parfaitement respectées. C'est le seul critère qui est étudié pour l'attribution d'une déclaration préalable, conformément à la réglementation et au Plan Local d'Urbanisme.

Un collectif d'habitants s'est créé, après la diffusion d'un tract anonyme et d'un démarchage en porte à porte, qui nous a sollicités pour que la déclaration préalable autorisant la construction de cette antenne soit retirée. Par courrier, nous leur avons expliqué que la déclaration étant légale, le Conseil d'Etat confirme la loi nous interdisant de la retirer, seul le pétitionnaire peut le faire, ce que la société Orange Syscom ne souhaite pas. Ceci ne doit pas être considéré comme un refus mais comme une application stricte de la loi.

Nous avons proposé au collectif de le rencontrer pour échanger en toute transparence.

Cimetière

A compter du 1^{er} semestre 2022, les travaux de reprise des concessions funéraires abandonnées au cimetière de Meillac débuteront. Cette étape marque l'aboutissement d'une procédure initiée il y a plus de quatre ans. Des informations apposées pendant plus de trois ans sur ces tombes ont laissé aux descendants le temps de remettre en état les sépultures. Le dernier état des lieux a permis de déclarer 37 concessions comme abandonnées. Les tombes de la partie « commun » et « ancien commun » ne sont pas prises en compte dans la procédure d'abandon. Les exhumations se feront sur deux ou trois années.



Chaque exhumation réalisée sera transférée dans un reliquaire, celui-ci sera déposé dans l'ossuaire construit à cet effet. Les restes mortuaires seront placés dans un contenant approprié et identifié. Une entreprise agréée effectuera l'inhumation dans l'ossuaire prévu à cet effet avec toute la décence qui s'impose. Les noms des personnes concernées seront consignés dans un registre à la mairie.

Les terrains pourront faire l'objet d'un nouveau contrat de concession.

Urbanisme

Réaliser ses demandes d'autorisation d'urbanisme en ligne c'est simple, pratique et sécurisé ! Pour faciliter le dépôt et le traitement des dossiers de demande d'autorisation d'urbanisme, la communauté de communes déploie un portail internet permettant à toutes personnes ou structures ayant un projet soumis à autorisation de le déposer directement en ligne. Déposer ses demandes d'urbanisme en ligne c'est :

- + **accessible** : 24h sur 24 - 7j sur 7
- + **rapide** : vous n'avez plus besoin de vous déplacer en mairie
- + **sécurisé** : grâce à votre compte personnel et confidentiel
- + **écologique** : une unique demande en ligne est suffisante
- + **simple** : en quelques clics, votre demande est déposée.
- + **pratique** : vous pouvez suivre l'avancée de votre dossier en ligne

Calendrier de mise en œuvre :

- Du 1^{er} janvier au 28 février : phase expérimentale pour les

communes de Mesnil Roc'h, Tinténiac, Saint-Domineuc, Saint-Brieuc-des-Iffs, Trémeheuc.

- A partir du 1^{er} mars : déploiement complet pour les communes de Bonnemain, Cardroc, Cuguen, Dingé, Hédé-Bazouges, La Baussaine, La-Chapelle-aux-Filtzméens, Les Iffs, Longaulnay, Lourmais, Meillac, Plesder, Pleugueneuc, Québriac, Saint-Thual, Tinténiac,

Cas particulier : La commune de Combourg dispose de son propre service d'instruction ; pour les Communes ne disposant pas de documents d'urbanisme (Lanrigan, Saint-Léger-des-Près, Tréverien, Trimer), l'instruction est réalisée par les services de l'Etat.

Bon à savoir : Le dépôt papier reste possible auprès de votre mairie.

+ d'infos et accès au dépôt en ligne :

<https://bretagneromantique.fr/jai-un-projet/>

Rendez-vous pour la 4^e Fabrik de l'emploi

La Fabrik de l'emploi, revient pour sa 4^e édition LE VENDREDI 25 FEVRIER 2022. Le forum dédié à l'emploi, porté par la Communauté de communes Bretagne romantique, est un véritable lieu d'information et de rencontre entre les demandeurs d'emploi et les entreprises du territoire. La Fabrik regroupe chaque année (édition 2021 annulée en raison de la crise sanitaire) une centaine d'exposants, entreprises, organismes de formation et partenaires de l'emploi qui viennent présenter leurs métiers, leurs offres d'emploi et enrichir leurs carnets d'adresses. Les demandeurs d'emploi et personnes souhaitant s'informer pourront rencontrer des professionnels de nombreux secteurs d'activités : bâtiment, industrie, service à la personne, tourisme etc. Une belle occasion pour nouer des contacts directs avec les entreprises locales. Des animations thématiques sur l'emploi et la formation seront également proposées. Les jeunes seront accueillis par la Structure Information Jeunesse et la Mission Locale présents pour les accompagner dans leurs démarches. Entreprises et employeurs peuvent s'inscrire dès à présent pour exposer sur le forum (Contact : fabrikemploi@bretagneromantique.fr).



Accès libre sur présentation d'un pass sanitaire valide - Plus d'informations sur <https://bretagneromantique.fr/actualites/>

Labo Citoyen

S'investir en faveur de la transition écologique en Bretagne romantique, avec la communauté de communes, c'est possible pour tout le monde ! Lors de sa session du 19 octobre 2021, le jury de l'appel à projets « Labo Citoyen », constitué d'élus et d'habitants, a choisi de soutenir 7 dossiers très différents, portés par des acteurs tout aussi différents, mais ayant tous un point commun : ils ont choisi de mettre la question de la transition écologique au cœur de leur projet. Pour vous donner une idée, voici les derniers projets soutenus :

- Lessavons d'allégresse pour créer une gamme de cosmétiques biologiques zéro-déchets d'origine entièrement française
- Comité EDER pour équiper le comité avec du matériel d'entretien des sentiers et espaces naturels
- « Bouge la Baussaine » pour organiser un trail zéro-déchet
- Association Tandem pour acquérir un triporteur à assistance électrique
- Association « Docmaelien » pour former les habitants au jardin naturel
- « Créamains » pour sensibiliser les enfants à une alimentation saine et locale et à la biodiversité
- L'école de Plesder pour poursuivre les objectifs associés au label "éco-école"

Ca vous inspire ?

Alors à vous de jouer ! Vous avez jusqu'au 31 mars 2022 pour déposer votre dossier. Vous avez besoin d'aide pour le constituer et structurer votre projet ? La Communauté de communes vous accompagne.

+ d'infos : <https://bretagneromantique.fr/labo-citoyen/> ou labo-citoyen@bretagneromantique.fr



Fibre optique

La Fibre Optique est en cours d'installation sur la commune, d'abord aux lieux dits limitrophes de Combourg et Mesnil-Roc'h, puis le reste de la commune en 2022-2023. Afin d'éviter de nombreux soucis de téléphone, téléalarme et internet, nous vous recommandons de procéder régulièrement à un élagage des végétaux jouxtant les lignes téléphoniques. Toute dégradation du réseau téléphonique est amendable.

Si vous constatez un poteau cassé ou penché, un câble cassé ou décroché, une armoire ouverte ou détériorée, nous vous invitons à contacter la mairie pour le signalement sur la plateforme « Dommages Réseaux ».

En signalant ces anomalies, vous permettez aux opérateurs de réparer rapidement le réseau et de maintenir la bonne qualité des services aux usagers.



Foyer Rural

La majorité du conseil municipal a décidé de réhabiliter la salle des fêtes « Foyer Rural » pour en faire un espace culturel et de convivialité. La commune est propriétaire de cette salle depuis le 31 mars 2017.

Une partie de notre histoire

La salle des fêtes du foyer rural fait partie de l'histoire de la commune. Construite par des bénévoles au sortir de la guerre, ces femmes et ces hommes avaient répondu au programme gouvernemental de l'époque qui souhaitait développer la culture en milieu rural. Cet espace a été une salle de théâtre, de séances de cinéma, une cantine scolaire, les bals, les banquets, etc.. C'était déjà un lieu de convivialité puisque le premier repas du Centre Communal Action Sociale s'y est déroulé. Beaucoup d'associations ont réalisées leurs manifestations dans cette salle. Nous ne pouvons oublier cette histoire de Meillac. Nous nous devons de rendre hommage à ce passé et aux bénévoles qui l'ont construit, en conservant non seulement l'emplacement, mais aussi une partie de ce bâtiment.

Construction d'une nouvelle salle

Construire une nouvelle salle nous obligeait à occuper du terrain libre de toute construction. Le zonage du Plan Local d'Urbanisme (PLU) aurait dû être révisé sans certitude d'acceptation par les services de l'état. L'espace foncier utilisé pour la construction de cette nouvelle salle aurait été pris sur les surfaces dédiées à la construction d'habitat, donc à réduire les zones de lotissements, ce qui à terme, nous aurait limité en accueil de nouveaux habitants, donc à réduire notre développement futur. Cela nous aurait obligé à construire des places de parkings, d'y amener les différents réseaux pour un coût de construction qui n'aurait pas été inférieur à la réhabilitation.

Le choix de construction

Pour réhabiliter cet espace culturel, nous avons opté pour une construction composée d'une structure en bois avec une toiture



de type « shed » afin d'augmenter l'éclairage naturel de la salle et d'agrandir la toiture pour y disposer des panneaux solaires. Ce bâtiment sera à basse consommation électrique. La production des panneaux solaires compensera la consommation. Le surplus de production photovoltaïque pourra être utilisé en autoconsommation vers l'école maternelle et le périscolaire. Les 2 murs abattus nous permettent d'agrandir la salle de plus de 130 m² et de créer des espaces de rangements que l'ancienne salle n'avait pas. Toute la réflexion sur cette salle a été basée sur un mode constructif économique ainsi que sur des coûts d'exploitation et de maintenance les plus bas possibles tout en prenant en compte, bien sûr, les besoins des utilisateurs. Cet espace sera moderne à l'intérieur mais gardera une grande partie de son image extérieure. Nous avons souhaité que ce bâtiment, de par sa modernité et sa construction, donne une nouvelle image de la commune, celle d'une commune qui prépare l'avenir en réduisant son impact sur l'environnement. Afin de sécuriser les déplacements, d'optimiser le stationnement et d'harmoniser l'ensemble des bâtiments et espaces publics entre l'école et l'espace ludique, ce périmètre, s'articulant autour de la rue de la Fontaine, a été intégré dans l'étude d'aménagement du bourg. La réalisation des travaux commencera au plus tôt après la fin des travaux de la salle.

LPO Les HIRONDELLES et les MARTINETS volent au-dessus de notre commune !



Quel merveilleux spectacle que leurs ballets aériens au-dessus de nos habitations, de nos parcs ! En plus d'animer nos cieux pour le plaisir de tous, martinets et hirondelles nous rendent service car ces oiseaux sont d'efficaces « démoustiqueurs » naturels. Mais ces précieux oiseaux sont en train de disparaître de manière dramatique ! **Leur population a chuté en moyenne de 40% depuis 30 ans dans tout l'hexagone.** Hirondelles et martinets dépendent de nous, ils utilisent essentiellement nos bâtiments pour nidifier. Leur protection repose essentiellement sur nos actions suivantes :

- Protéger les nids existants (ils sont réutilisés chaque année)
- Eviter les dérangements autour des nids pendant la période de nidification
- Poser des planchettes anti-salissures en cas de gêne concernant les fentes
- Installer des nids artificiels

Imaginez-vous le ciel printanier de notre commune vidé des voltiges gracieuses de nos martinets et de nos hirondelles ? Nous sommes sûrs que non. Alors aidez-nous à les protéger !

Pour rappel, ces espèces sont protégées par la loi : la destruction intentionnelle de nids expose à une amende pouvant aller jusqu'à 150.000 € et 3 ans d'emprisonnement.

- Placer des planchettes sous les nids pour protéger les murs des salissures engendrées par les fientes.



- Poser des nichoirs artificiels en respectant les conditions nécessaires.



Billet d'humeur associatif

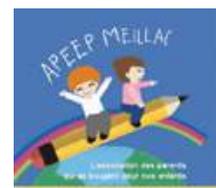
L'année 2021 a été compliquée pour la vie associative et je tenais à remercier tous les bénévoles qui ont réussi à mettre en place les quelques manifestations qui ont animé notre commune. Je souhaite que l'année 2022 soit meilleure. C'est pourquoi, je m'excuse par avance au nom de tous les bénévoles pour les désagréments que les animations meillacoises de 2022 vont peut-être engendrer. Nous avons à cœur de faire vivre notre village et cela passe aussi par la vie associative. Comme les artisans, les commerçants et les agriculteurs, les associations ont parfois besoin de faire du bruit et cela sur une courte durée. Nous souhaitons animer notre village et amuser ses habitants. Soyons indulgents et profitons de ces bons moments pour retrouver la convivialité associative.

Chaque année, une réunion est organisée pour toutes les associations afin de mettre en place un calendrier des manifestations. Je sais que nous sommes tous bénévoles et que nos agendas respectifs sont très remplis mais je souhaite que pour les années à venir, toutes les associations soient représentées et que nous puissions animer Meillac la main dans la main.

Deux nouvelles associations ont vu le jour cette année, souhaitons-leur la bienvenue et je vous invite à les rencontrer lors de leurs prochaines manifestations.

Je vous souhaite une très belle année 2022.

Philippe GUILLARD,
Conseiller délégué aux associations et à l'animation



APEEP

Bonjour à tous, voici le nouveau bureau de l'APEEP :

Président : Philippe MADRE

Vice-président : Maxime L'HOMME

Secrétaire : Élodie CORVAISIER

Vice-secrétaire : Chloé ZIMOLONG

Trésorière : Sandrine GILET

Trésorière adjointe : Julie MEZIERE

Membres : Florian JULIEN, Jessica, HERVOUIN, Jennifer TRAVAILLE

Commissaires aux comptes : Julie DA SILVA, Martial REGUEILLET, Angélique GAUTHIER, Caroline DANÉY, Caroline SOUCHET-MAHE

Cette année quelques manifestations sont prévues :

- Concours de pêche : 17 Avril 2022
- Fête de l'école : 26 Juin 2022
- Braderie : 10 Décembre 2022

L'APEEP dispose d'un barnum en location

Tarifs : Barnum seul : 120 €

Ensemble Table + bancs : 8 €

Barnum + tables + bancs : 150 €

Location auprès de L'homme Maxime :

06.30.45.84.19.

Vous pouvez nous suivre sur la page Facebook : @APEEP de Meillac.

L'ensemble du bureau vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année

Le bureau

Comité d'Animation

Souvenir de notre séance de Cinéma Flottant co-organisée avec EVT, entreprise meillacoise. 2021 se termine avec une seule manifestation organisée et nous sommes certains qu'elle vous aura plu. Nous sommes impatients de vous retrouver pour 2022 avec nos animations habituelles, la Fête de la musique le 25 juin, la Fête des Reliques les 20 et 21 août, le Fest Noz le 26 novembre et le marché de Noël le 10 et 11 décembre.

Nous vous préparons quelques surprises et nous vous attendons nombreux pendant nos événements. Comme chaque année, nous recherchons des bénévoles pour nous accompagner sur nos projets, venez nous rejoindre.

Contact : comite.animationmeillac@gmail.com ou sur notre page Facebook Comité D'animation De Meillac.

Tous nos vœux pour 2022.



Association Motos de Meillac



Une nouvelle association vient de se créer sur Meillac. Elle réunit les passionnés (ées) de moto de Meillac et ses alentours. Nous organisons des balades et d'autres manifestations tout au long de l'année. Nous accueillons toutes les motos à partir de 125 cm³. Si vous êtes intéressés rejoignez-nous.

Contact : asso.meillac.motos@gmail.com



Le groupe sportif de Meillac, proposant l'activité basket-ball aux habitants de la commune et des communes alentours, a formé depuis 2009 une entente avec

le club de Pleugueneuc sous le nom du BASKET CLUB DU LINON. Depuis la mise en place de l'entente, le club a su créer un nouveau dynamisme autour de ses différentes équipes, et des bénévoles qui l'ont accompagné durant toutes ces années. Nous ne pouvons que les remercier pour tout le travail accompli et l'énergie qu'ils ont mis au service du club pour le faire perdurer et évoluer au fil des saisons. Notre objectif principal a toujours été de proposer la pratique du basket-ball au plus grand nombre. C'est pourquoi le club propose une partie compétition pour les jeunes à partir de 8 ans jusqu'à la catégorie seniors pour les adultes. Également, pour ceux qui souhaitent faire du basket sans les contraintes d'un championnat, notre section loisir pour les adultes se retrouve chaque mercredi soir dès 20h. De plus, le club propose pour les plus petits une section baby pour les enfants âgés de 5 à 7 ans chaque vendredi soir à partir de 17h à la salle de Mesnil Roc'h. Depuis des années, le club a pu compter sur bon nombre de bénévoles qui ont créé au fil des saisons des événements marquants pour créer du lien avec nos adhérents et leurs familles, tel notre traditionnel repas du club, le tournoi de Noël, le partage d'une galette des rois et notre traditionnel tournoi des familles. En plus de ces manifestations incontournables, plusieurs événements ont été créés autour du club :

- le starter qui permet à nos équipes engagées en championnat de participer à des matchs amicaux pour préparer la saison à venir. Hélas, cette saison celui-ci n'a pu être organisé en raison des conditions sanitaires ;

GYM de Meillac

Nous avons repris avec enthousiasme et bonne humeur les cours de gym avec Paskaline le jeudi matin et Sophie le mardi soir. Nos séances sont toujours aussi diversifiées, elles comprennent le renforcement musculaire (abdos, fessiers, bras etc...) gainage et étirements. Nous vous rappelons que vous pouvez nous rejoindre à tout moment, deux séances « découverte » vous sont proposées gratuitement. En raison des travaux effectués à la salle de sport, les cours du jeudi matin de 10h30 à 11h30 sont assurés à la salle de sport de la Poterie à Bonnemain depuis le 18 novembre 2021. Nous remercions la municipalité de Bonnemain de nous accueillir gracieusement pendant la durée des travaux.

Modalités d'inscription : A raison d'une séance hebdo, 85 € pour l'année. Nous sommes à votre disposition pour vous accueillir. Des places sont toujours disponibles.

Contact : Tél : 06 59 17 61 72 - 06 41 43 24 02

- un tournoi 3 contre 3, qui a été mis en place par nos équipes seniors en début de saison 2019.

En nouveauté, cette année, nous avons mis en place les 24H du BCL pour permettre à tous nos adhérents de se rassembler autour du basket suite à une année sportive vierge. Une manifestation qui s'est révélée très bénéfique et remplie d'émotions pour tous nos joueurs, qui ont pu retrouver les sensations du terrain et de notre cher ballon rond. Le basket club du linon est très fier de son équipe de bénévoles, toujours présente et aussi motivée pour faire vivre notre association. Nous remercions toutes les familles qui nous ont fait confiance et suivi dans ce nouveau départ suite au covid, pour une nouvelle saison remplie de joie et de partage sur les terrains. Pour cette saison, le club a engagé 9 équipes en championnat, et compte deux sections actives : une loisir adulte et une section baby. En raison des travaux sur la salle des sport de Meillac pour lesquels nous tenons à remercier la mairie qui nous a sollicité et associé à ce projet, nos différentes équipes évoluent sur les salles de Pleugueneuc et de Mesnil Roc'h. Nos matchs seniors ont lieu sur la salle de Mesnil Roc'h les dimanches et nos jeunes jouent sur la salle de Pleugueneuc chaque samedi. Nous avons hâte de retrouver la salle de Meillac la saison prochaine. Pour tout autre renseignement n'hésitez pas à consulter notre site internet basketclubdulion.fr



Section loisir, chaque mercredi soir dès 20h

**Sportivement, Maîté,
Bureau du Basket
Club du Linon.**

Moto-club Meillacois

Après deux années difficiles, le Motoclub commence à préparer la saison prochaine. L'Assemblée Générale a eu lieu le Dimanche 10 octobre 2021, en présence de Monsieur le Maire, de quelques pilotes et bénévoles. Nous pouvons d'ores et déjà vous annoncer la date du prochain Moto Cross fixée le Dimanche 28 Août 2022. Il est prévu de faire un contrôle technique, le Dimanche 24 Avril 2022 (sous réserve des conditions météorologiques). Le bureau du Moto club a décidé de reverser la recette d'une journée d'entraînement au profit du Téléthon, (la date n'est pas encore définie). Nous vous rappelons qu'une école de pilotage existe au sein du club de Meillac, ouverte à tous les jeunes pilotes à partir de 6 ans. Les cours ont généralement lieu le samedi (en fonction de la disponibilité de l'éducateur).

Les demandes de licences pour la nouvelle saison 2021/2022 sont en cours, tout nouveau pilote sera le bienvenu. Pour information, le terrain est ouvert :

- tous les samedis de 9h à 12h et de 14h à 18h sauf les jours fériés.
- Le 2^e dimanche de chaque mois de 9h à 12h et de 14h à 18h sauf jours fériés.



Retrouvez notre actualité sur la page Facebook du Motoclub.

N'hésitez pas à prendre contact avec l'association pour tout renseignement :

Par téléphone :

06.61.89.38.24 ou

02.99.73.29.61

Par mail : mcmeillac@gmail.com

Sportivement, Jean-Yves Chartois et le Bureau

FC HBR l'école de foot au cœur du projet sportif !

Le FC HBR, issu de la fusion entre L'Entente Sportive Saint Pierraise et le FC MLB (Meillac Lanhélin Bonnemain) fêtera ses 6 mois d'existence en cette fin d'année 2021.

Après 6 mois de travail, le premier bilan qui peut être fait concerne l'école de football, pierre angulaire du club et sujet prioritaire des dirigeants.

En effet, la première étape consistait à recruter un éducateur sportif à temps plein afin de structurer l'école de football.

C'est chose faite ! Mr Stephen Faucon, diplômé notamment d'une licence A et B UEFA (BEF, BMF) a rejoint le club début octobre. C'est un nouveau challenge pour lui, qui vient de passer plus de 8 ans au sein d'un club professionnel, le Toulouse Football club.

Le FC HBR a également profité de cet événement pour présenter son nouveau maillot qui équipera les petits comme les grands !

Un grand merci à nos deux sponsors maillot, Les Kouign Amann de Saint Malo et Intermarché Combourg qui ont permis de renouveler les équipements de plus de 250 joueurs répartis sur plus de 15 équipes.

La boutique du club a ouvert ses portes au foyer du club à Meillac depuis la mi-décembre, vous y trouverez survêtement, polos, maillots etc...).

FC HBR #Ensembleplusforts



Broussaille l'expo sauvage

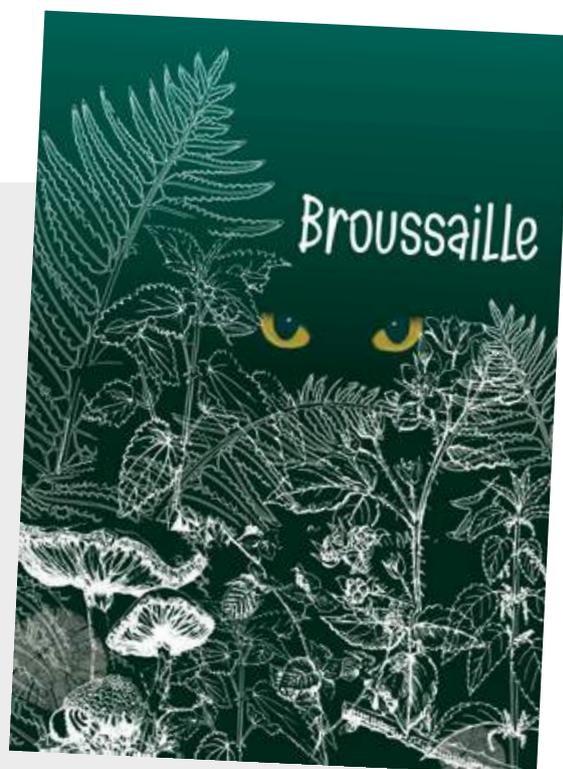
Une expo. Dans un bois. Une vingtaine d'artistes invités. Toutes disciplines confondues. Le temps d'un week-end.

Broussaille est une association culturelle créée en 2021. Son objectif est de promouvoir l'art et les artistes en milieu rural. Elle organisera sa première exposition les 25 et 26 juin 2022 dans un bois, à Meillac.

L'exposition est prévue comme une déambulation. Les visiteurs seront amenés à découvrir les œuvres à mesure de leur progression sur le parcours : sculptures sur bois, fer, pierre, peintures, photographies, arts plastiques, land-art, gravures, etc. Des plus petites aux plus monumentales, les œuvres feront corps avec leur environnement.

Le bois – ancienne carrière de granit – est une composante essentielle de l'exposition. Cadre préservé, où le végétal côtoie le minéral, ce lieu privé sera ouvert pour la première fois au public le temps d'un week-end. La protection de l'environnement est une des valeurs défendues par l'association. Il sera demandé aux artistes d'intégrer au mieux leurs œuvres dans ce milieu naturel. En effet, chaque artiste, selon sa vision des choses, s'est immergé dans cet écrin de verdure afin de s'imprégner des lieux et d'y trouver la meilleure façon de présenter son travail.

L'association est très attachée à son territoire rural et souhaite s'associer avec différents acteurs locaux. C'est pourquoi elle travaille notamment à mettre en place un partenariat avec l'école de Meillac pour faire participer les enfants à un atelier autour de l'art et de la nature, encadré par un artiste local.



AFM
TÉLÉTHON 2021
INNOVER POUR GUERIR



Malgré le mauvais temps et les conditions sanitaires, la collecte a encore été bonne cette année. Nous avons récolté 2060 € !

Les différentes activités de cette année

- Vendredi 3 décembre : La course du muscle avec l'école La tribu Arc en Ciel de Meillac, organisée par les enseignants et la vente de gâteaux organisée par l'APEEP à l'école.
- Samedi après-midi 4 décembre : Trois actions ont pu être maintenues :
 - Randonnée pédestre, organisée par la gym meillacoise. Une vingtaine de courageux randonneurs, sous la direction de Chantal, ont sillonné la campagne de Meillac bâtons et parapluies en main.
 - Sous le porche de l'église, la vente d'un marché de bricolage de Noël et créations artisanales ainsi qu'une vente de crêpes, gâteaux et boissons chaudes a bien marché malgré les conditions compliquées.
 - Le soir, plus de 150 repas à emporter ont été vendus et distribués. Action menée par le comité d'animations. Yann s'est occupé de la préparation du rougail saucisse. La boulangerie avait préparé le grillé aux pommes. Les repas ont été distribués le soir sous chapiteau.

A notre grand regret, la balade à moto, le maquillage et le concert. seront reportées au printemps.

Toujours en cours : La récolte de piles dans les commerces. Cette manifestation a été rendue possible grâce à la participation et l'aide précieuse de la municipalité et de ses agents.

Merci aux donateurs (lait et œufs) Elodie Aline Karine Anaïs, à Marie du Saloon pour la fourniture des boissons, bonbons, etc, merci pour la farine chez Martine et Joël et Famille Noël et à ceux qui ont fait des crêpes ou des gâteaux pour l'après-midi et pour la vente à l'école. Un grand merci à Philippe et Sophie pour l'aide à la préparation avec Yann en cuisine et la vente le samedi soir. Merci aussi à Marie, Chantal, Laurence et Nathalie qui ont confectionné le bricolage et donné beaucoup de leur temps, à la gym meillacoise d'avoir maintenu la randonnée pédestre malgré la météo. Merci à l'école d'avoir organisé la course du muscle et merci à l'APEEP pour la vente de gâteau ainsi qu'à la boulangerie et Le Saloon pour avoir centralisé la vente des tickets. Enfin, merci à notre comptable Yves qui accepte depuis des années cette tâche pour la bonne remise de la remontée des fonds.

Je tiens aussi à remercier les associations de Meillac qui, ne pouvant être présentes ou faire une manifestation, ont donné un chèque pour l'AFM.

Nous vous donnons rendez-vous l'an prochain en espérant de meilleures conditions sanitaires. Nous espérons pouvoir bénéficier des salles, actuellement en travaux, si la météo s'avérait trop mauvaise comme cette année.

Bonne fête de fin d'année et encore merci à tous !

Maryvonne Roy

Les attestations de don ou reçu sont disponibles à la Mairie

Les Anciens Combattants Section CATM - OPEX- Veuves et Citoyens de la paix

14 JUILLET 2021

Après un début d'année difficile suite au COVID 19, le CATM de Meillac a pu organiser un rassemblement exceptionnel au monument aux morts le 14 juillet dernier. Après un dépôt de gerbe et une minute de silence, le bureau, accompagné de ses adhérents et invités, se sont retrouvés autour d'un apéritif au bar le Saloon. Un peu plus de trente personnes seront allées déjeuner au restaurant du lac à l'issue de la cérémonie.



11 NOVEMBRE 2021

Le 11 novembre, sous un soleil radieux, nous nous sommes rassemblés autour du monument aux Morts pour le 103^e anniversaire de la Commémoration de l'Armistice. Pour cette occasion, nous avons eu le plaisir d'avoir la présence de l'amiral Collinet en tenue militaire, et de participer aux côtés de Mr le maire et du président au dépôt de gerbes au pied du monument aux Morts.

La Marseillaise et la sonnerie aux morts ont retenti au cœur de Meillac afin d'honorer nos morts de la 1^{ère} guerre, en présence de nos 4 porte-drapeaux meillacois, ainsi que celui des médaillés militaires de Combourg.

Après la lecture du président et de Mr le maire, l'amiral Collinet a énoncé le grade, le nom et prénom de tous les militaires morts pour la France durant l'année 2021.

Cette cérémonie aura été marquée par la remise officielle de 4 croix du combattant, à nos anciens combattants, par l'amiral Collinet qui sont : Henri Goglin, Michel Dorel, Joseph Garnier et André Jourdant. C'est avec émotion que chacun d'entre eux a été décoré de cette croix du combattant pour faits d'armes en Algérie ou en opération extérieure, devant un joli rassemblement de Meillacois. Félicitations à eux.

Félicitations également à Guy Tinténiac qui a reçu des mains du président, l'insigne officiel de porte-drapeau depuis plus

de 3 ans. Félicitations à lui. Cette cérémonie s'est clôturée avec un apéritif offert par la mairie au bar le Saloon, où les uns et les autres ont pu lever leurs verres aux nouveaux médaillés et échanger quelques mots tous ensemble. Afin de profiter de cette belle journée de commémoration, nous avons tous déjeuné au restaurant du Lac avec une vue magnifique et ensoleillée. Merci à toutes et à tous de votre présence, et un merci tout particulier à l'amiral Collinet pour le côté solennel apporté à cette cérémonie.

La cérémonie du 5 décembre s'est déroulée à Mesnil-Roc'h, Place la Mairie, en présence de tous les drapeaux du canton de Combourg.

L'assemblée générale du CATM de Meillac se tiendra le 29 janvier 2022 au restaurant de la Drolonerie.

**En attendant les fêtes de fin d'année,
je vous souhaite à toutes et à tous de passer de belles
fêtes de Noël et Nouvel An et je vous adresse d'ores et
déjà mes meilleurs vœux pour la nouvelle année 2022.**

**Je vous souhaite surtout une bonne santé
pour l'année à venir.**

**Amicalement,
David Gault, Président du CATM de Meillac**



Le Foyer Rural

Les membres du bureau du Foyer Rural, vous souhaitent santé, bonheur et prospérité pour cette nouvelle année.

Nous avons fait notre Assemblée Générale par correspondance le dimanche 7 mars 2021.

Le nouveau bureau est constitué :

Présidente: Lucette Cailleaud

Vice-Président: Michel Lambert

Secrétaire: Jeannick Nobilet

Secrétaire adjointe: Martine Rouillé

Trésorière: Michelle Corvaisier

Trésorier adjoint: Jean-Richard Tolandal

Membres : Jean-Pierre Frémont, Annick Frémont, Marie Hardy, Danielle Lhermitte, Raymonde Massot, Yannick Pigéard, Marie-Annick Roncier, Daniel Rouillé, Annick Simon.

En respectant la réglementation sur les mesures sanitaires en vigueur, nous nous sommes retrouvés avec plaisir lors de l'excursion (planète Sauvage) puis au banquet annuel et au repas spectacle (Atlantique Ambiances). Toutes nos manifestations ont lieu et auront lieu dans la salle des fêtes de Bonnemain, jusqu'à la réouverture de la salle des fêtes de Meillac. L'atelier « Mémoire » est maintenant rattaché au Foyer Rural, il est animé par Martine Billon. Il a pour but de faire travailler nos méninges en proposant des exercices variés, basés sur les mots, les chiffres, la réflexion, la rapidité et les connaissances.

Toujours de manière ludique et conviviale, il est composé de 15 personnes (maximum) et a lieu tous les 15 jours de septembre à mai. Actuellement il est complet.

Dates à retenir pour 2022 :

- Dimanche 20 mars : Assemblée générale
- Samedi 26 mars : Choucroute à Bonnemain
- Samedi 2 avril : Fest-Noz à Bonnemain

Excursion

- Banquet annuel : Samedi 22 octobre à Meillac
- Repas spectacle : Dimanche 20 novembre à Meillac

Nous vous invitons à partager nos joyeuses réunions, dans un esprit d'échange, en favorisant la tolérance et la bonne humeur.

Contact : Lucette Cailleaud - Tel: 06 22 69 30 36



ACCA de Meillac

Après une saison 2020-2021 difficile, la très belle réussite du concours de palets organisé en juillet dernier, malgré un temps exécrable, a permis d'attaquer la saison 2021-2022 sur des meilleures bases. En effet, tous les records de participation ont été battus avec 84 équipes en doublettes qui sont affrontées sous les barnums montés devant le cabanon des chasseurs pour l'occasion.

Forts de ce succès, l'ACCA vous donne rendez-vous en juillet prochain pour un nouveau concours de palets.

En octobre dernier, l'unique journée d'ouverture à la chasse au lièvre a été particulièrement fructueuse et prouve la bonne gestion de la ressource après plusieurs années de fermeture obligatoire.

Le sanglier est toujours bien présent sur la commune, à la fin novembre 20 sangliers avaient été prélevés.

L'ensemble du bureau de l'ACCA vous souhaite une très bonne année 2022.

Stéphane DENISOT, Président de l'ACCA

État Civil du 01 juin 2021 au 13 novembre 2021

Naissances

LE GOFF AMMOUR Olivia, née le 05 Juin
BOQUELET Gaël, né le 10 Juin
CARNET Maëvane, née le 13 Juin
MICHAUD-LAUTURE Swan, né le 15 Juin
SOUCHET MAHÉ Énora, née le 24 Juin
TRÉMORIN Alice, née le 21 Juillet
VILLEBONNET Elia, née le 04 Septembre
RABN Anaëlle, née le 07 Septembre

DESHAYES MERCET Simon, né le 12 Septembre
HINGOUET DRAGON Maël, né le 21 Septembre
GILLET Ambre, née le 26 Septembre
BRIANT Victoria, née le 04 Octobre
FERREIRA MONTEIRO Isaac, né le 06 Octobre
BÉZIEL Tom, né le 14 Octobre
ADOLPHE Alessio, né le 29 Octobre

Mariages

GASNIER Bruno et KERNÉIS Sylvie, le 12 Juin

JOURDANT Stéphane et PINAULT Isabelle, le 19 Juin
TOUIN Marc et HOFFMANN Ingrid, le 24 Juillet
MICHEL Florian et GODFRIN Melanie, le 13 Août
FLIPPOT Ronan et PONCELET Cynthia, le 27 Août

Décès

PRAUD Odile Epouse BRIAND, décédée le 28 Juin
HORVAIS Cindy, décédée le 06 Août
VERT Jacky, décédé le 15 Août

Portraits

Au fil des différents bulletins municipaux distribués dans vos boîtes aux lettres depuis 2014, vous l'aurez remarqué, Meillac est une commune dynamique, qui attire de nouveaux habitants tous les ans, où la solidarité, l'esprit associatif et d'initiative sont mis en valeur. Nous vous présentons à chaque numéro de 100% Meillac, des habitants, des commerçants, des sportifs, des artistes, des passionnés en tout genre qui font la richesse de sa population. Dans ce numéro, nous vous proposons les portraits de deux jeunes femmes qui ont créé leur propre activité, qui ont osé se lancer pour vivre de leurs passions et en faire leurs métiers.

Lila Bohème

Jennifer MOGE habite et travaille à Meillac depuis 2019. Nous l'avons rencontré chez elle, entourée de ses animaux, âne, moutons et chèvres, bien que cela n'ait rien à voir avec son activité professionnelle.

En effet, Jennifer a toujours voulu être styliste. Depuis l'âge de 14 ans, elle nourrit une passion pour les vêtements et les accessoires de mode, notamment les sacs à main, ce qui a orienté son parcours scolaire. Elle poursuit des études dans ce domaine et réalise plusieurs stages qui pour la plupart se déroulent en usine, ce qui est très éloigné de sa passion qui est plutôt la création.

Ne pouvant atteindre son objectif par ce biais, elle s'essaye au commerce et à la vente toujours dans le domaine des vêtements, mais le désir de créer est toujours très présent. En 2008, le congé parental qu'elle a pris pour s'occuper de son fils est propice à la réflexion. Elle décide de créer sa propre ligne de vêtements et se lance dans la vente sur les marchés.

Cette première expérience périclité et Jennifer comprend que ce canal de distribution n'est pas adapté à la qualité et aux prix des vêtements haut de gamme qu'elle fabrique. Dans le même

temps, elle se passionne de plus en plus pour la maroquinerie et décide de se spécialiser dans la fabrication de cartables, sacs à main, porte-feuille, porte-cartes, trousse etc.

C'est un succès ! Elle maîtrise sa chaîne de production du début à la fin, elle dessine ses modèles, fabrique ses patrons, choisi ses matières et ses tissus, exclusivement des cuirs synthétiques et des tissus Eco Tex (garantis sans substances nocives). Elle produit 2 collections par an (automne/hiver et printemps/été), qui lui permettent de proposer de nouveaux coloris, de nouveaux assemblages à chaque saison. Sa marque de fabrique c'est la gaité ! Elle propose des produits colorés et joyeux, qui donnent le sourire.

Alors s'il vous reste quelques cadeaux de Noël à faire, rendez-vous sur son site de vente en ligne !



Animaloups

Ophélie a aujourd'hui 24 ans, elle est arrivée toute jeune à Meillac en 2007 et elle a remarqué les changements et l'évolution de la commune qui s'est développée depuis quelques années. Meillac est une commune tranquille, où on se sent bien. Depuis l'âge de 13 ans, Ophélie a toujours gardé des enfants, d'abord comme baby-sitter, puis comme animatrice en centre de loisirs. Mais très vite, elle a eu envie de plus d'autonomie et à crée son entreprise « Animaloups Bretagne ». Sur une idée originale, Ophélie propose un service clé en main d'organisation de fête d'anniversaire. Comme il y a des « wedding planners », Ophélie invente et ré-invente chaque jour un concept de « birthday planner » et se transforme aussi en maquilleuse, décoratrice d'intérieur, animatrice, costumière, pour les goûters d'anniversaire bien sûr, mais aussi pour les mariages, les soirées d'entreprises, les arbres de Noël, les fêtes familiales ou toute occasion qui nécessite de prendre en charge et d'occuper les enfants. Son activité se diversifie à chaque occasion !

Ateliers cuisine, après-midi à la ferme, chasse aux trésors, atelier jardinage ou stand de maquillage, Ophélie s'adapte à tous vos besoins, à toutes vos demandes ! Elle bouillonne d'idées, a toujours de nouveaux projets et de nouveaux investissements en vue. Le dernier en date ? Une structure gonflable en forme de château qui fait la joie des enfants mais aussi souvent des parents qui sont heureux de pouvoir profiter de la fête, prendre des photos et jouer avec leurs enfants. Car l'originalité de son activité, c'est de proposer une prestation de A à Z. L'enfant choisi un thème et Ophélie s'occupe du reste : invitations, décoration de la pièce, arche de ballons, décoration de table,

animations, jeux, maquillage, déguisements jusqu'au gâteau d'anniversaire à thème qu'elle fournit en collaboration avec la boulangerie de Plesder qui pratique le cake design !



Dans un rayon de 100 km autour de Meillac, Ophélie prend en charge des groupes d'enfants de 1 à 10 ans ou plus, en présence des parents. Son activité avait particulièrement bien démarrée en 2018, avant que la Covid ne stoppe sa progression. Mais depuis le mois de mai dernier, la reprise est au rendez-vous et les réservations sont déjà nombreuses en 2022 surtout les week-ends, les mercredis, les jours fériés et les vacances scolaires.

Devant ce succès, Ophélie se projette et espère à moyen terme se consacrer entièrement à l'organisation car ce qui lui plaît le plus c'est l'aspect planification. Elle réfléchit également à un local, car même si elle se plaît beaucoup chez ses parents, sa chambre et leur grenier se sont transformés en entrepôt de stockage. Sa clientèle se fidélise, elle organise les anniversaires des mêmes enfants d'année en année, ce qu'elle considère comme une marque de confiance. Et même si parfois elle doit faire face à des demandes saugrenues, ou des annulations de dernières minutes sans aucune considération pour le travail de préparation qu'elle a fourni, elle s'épanouit dans son activité et se dit qu'elle a bien fait de se lancer !

Vous pouvez contacter Ophélie via sa page Facebook « Animaloups Bretagne », par mail ou téléphone.



ANIMALOUPS



Animations d'évènements pour enfants
Anniversaire, Mariage, Entreprise, etc...

Ophélie LEMOINE
Directrice Animaloups Bretagne

☎ 06.64.12.82.67
✉ animaloups.bretagne@yahoo.com



